



Travaux de l'appartement en tant que propriétaire

Par **nouge**, le **11/03/2009** à **07:47**

mon grand père possède un appartement qu'il loue. Or il a fait une donation de ce bien à mon père qui aura la possession le jour de la disparition de mon grand père. Qui est l'usufruitier et qui a la nu propriété.

Est il vrai que les travaux de l'appartement du propriétaire doivent être réalisés par mon père et non mon grand père. Lequel des 2 doit effectuer les travaux de l'appartement en tant que propriétaire .
merci

Par **Tisuisse**, le **11/03/2009** à **09:50**

Bonjour,

Si votre père est propriétaire et votre grand-père est usufruitier, les travaux mis à charge du propriétaire doivent être fait par votre père.

Par **nouge**, le **11/03/2009** à **12:36**

c'est mon grand père qui perçoit les loyers et c'est à mon père d'effectuer les travaux.
merci